

CATHERINE AUBERTIN

Ce rapport de l'OCDE¹ fera date, probablement moins pour l'énorme travail de prospective qu'il représente, que pour l'inflexion idéologique qu'il marque en matière d'analyse économique « autorisée » des problèmes d'environnement. Comme le rappelle le rapport, l'OCDE s'impose comme la principale organisation intergouvernementale qui fournit aux pays industrialisés le cadre d'analyse et de comparaison des politiques nécessaires pour assurer la transition de leur économie vers le développement durable. C'est dire son pouvoir d'influence sur la vision du monde de nos dirigeants et sur les politiques qu'ils élaborent. C'est dire aussi que les travaux de l'OCDE nourrissent la doctrine économique néolibérale où le respect strict des lois du marché s'impose comme garant du meilleur des mondes économiques. Jusqu'alors pour l'OCDE, l'origine des problèmes d'environnement se trouvait principalement dans un banal problème de gestion de ressources : mauvaise allocation ; déficit d'appropriation de biens collectifs ; absence de marché et de prix pour des « biens et services » d'environnement. Qu'on se souvienne de l'édifiant *Préserver la diversité biologique* (OCDE, 1996) où l'organisation d'un système de prix et le développement des échanges marchands devaient garantir toutes solutions à l'érosion de la biodiversité, le libre jeu du marché permettant de maximiser le bien être humain à partir des ressources disponibles.

Dans ce rapport, on retrouve bien sûr, ici et là, le credo néolibéral avec la condamnation sans appel de tout système de subvention et avec la glorification des échanges qui favorisent une répartition efficace entre les pays en abaissant dans le monde entier le niveau d'intrants et de capitaux nécessaire par unité de production (p. 53). Mais on trouvera surtout des analyses où pointe une interrogation vis-à-vis des effets négatifs de la mondialisation sur l'environnement, et vis-à-vis des capacités des mesures économiques à affronter la question du changement climatique. Les facteurs de pression sur l'environnement qui sont ici étudiés sont d'ordre économique, social et technologique, c'est-à-dire que le développement économique n'apparaît plus comme la seule solution à tous les problèmes et que la mise en place de politiques environnementales est jugée nécessaire. Le progrès technologique qui engendre le progrès économique est même pointé comme responsable de quelques effets environnementaux négatifs (tableau 6.1). L'intensification de l'agriculture est dénoncée avec ses conséquences sur l'accroissement de l'utilisation d'énergie, d'eau et de substances agrochimiques, sur l'aggravation de l'érosion des sols et la dégradation des écosystèmes dans les pays de l'OCDE. Cette dénonciation n'est pas seulement prétexte à dénoncer les subventions attachées au secteur, mais aussi prétexte à la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture (p. 89). Que ce

soit l'OCDE qui nous dise que la poursuite du développement économique actuel avec sa dépendance vis-à-vis des énergies fossiles est insupportable pour la planète et ses habitants est une vraie révolution ! La situation doit être vraiment grave.

Ces « perspectives » nous font faire en six chapitres un tour d'horizon des évolutions qui interviendront dans l'économie d'ici à 2020 et de leurs effets probables sur l'environnement. Les politiques qui pourraient servir à lutter contre les problèmes d'environnement énumérés et les incidences qu'aurait la mise en œuvre de ces politiques sur l'économie sont ensuite présentées. On notera, dans la première partie traitant des cinq principaux facteurs de changement (dans l'ordre de présentation : démographie, mondialisation, développement économique, modes de consommation, technologie), l'importance accordée à la mondialisation dénoncée comme principale source de pression environnementale. Par ailleurs, l'analyse consacrée au développement économique ne remplit que quelques pages, comme si le développement était désormais entièrement dissout dans la mondialisation, elle-même perçue comme simple accélération des échanges. Le changement est d'importance : souvenons-nous en effet que dans l'ouvrage de 1996 consacré à l'érosion de la biodiversité, le mauvais fonctionnement de l'économie et la démographie étaient pointés comme les grands responsables. La deuxième partie porte sur le secteur primaire et les ressources naturelles ; une autre sur l'énergie, le changement climatique, les transports et la qualité de l'air ; une quatrième partie traite des ménages, de branches industrielles choisies (dont sidérurgie, pâte à papier, chimie) et des déchets. Enfin les dernières parties traitent des questions à caractère transversal : santé, aspects sociaux, rendement d'utilisation de ressources, puis des cadres institutionnels et de quelques « paquets » de mesure souhaitables. Nous disposons ainsi d'un véritable précis sur l'état de l'environnement dans le monde. Tout ce que l'on peut réunir de statistiques mondiales, avec mentions distinctes pour les pays de l'OCDE et les autres, et où l'on voit donc clairement que les pays riches n'ont pas les mêmes problèmes d'environnement, est offert ici.

Les résultats sont présentés en feux verts, feux oranges et feux rouges. D'une façon générale, les feux verts proviennent des secteurs où les industriels ont su adopter de nouvelles techniques plus efficaces qui se soldent par une baisse de l'intensité d'utilisation des ressources, de la pollution et de la quantité de déchets par unité produite. C'est la grâce du double dividende. De bons résultats ont été obtenus aussi par les prix (eau, énergie) ou par des interventions réglementaires (création de zones naturelles protégées, gestion de déchets). Les comportements d'achat de produits à label « bio » ou « écologique », le recyclage de déchets, le développement de l'agriculture biologique gagnent des

CATHERINE AUBERTIN
Économiste,
Institut de recherche
pour le développement,
Technoparc, 5 rue du Carbone,
45072 Orléans cedex 2, France
Catherine.Aubertin@orleans.ird.fr

NATURES
SCIENCES
SOCIÉTÉS
2002

¹ Organisation de coopération et de développement économiques, 2001. ISBN 92-64-28615-2, 364 p. Rapport disponible en ligne : www.sourceoced.org

feux verts. Les feux oranges sont décernés aux questions sur lesquelles on ne peut guère se prononcer encore : les biotechnologies, l'utilisation de l'eau, la substitution d'écosystèmes (plantation forestière, aquaculture). Les feux rouges concernent la pollution chimique et notre ignorance sur la plupart des produits chimiques présents sur le marché, mais s'affolent essentiellement à propos du changement climatique. D'ici 2020, les gaz à effet de serre connaîtront en effet une progression d'un tiers et les pays de l'OCDE consommeront 35 % d'énergie supplémentaire... La réalisation des objectifs de Kyoto (réduction de -5 % entre le niveau de 1990 et 2008) devrait ainsi en toute logique être dénoncée comme une utopie. Réduire significativement et rapidement la consommation de combustibles fossiles polluants est la question clé du rapport, mais il n'est pas encore vraiment question d'un changement de mode de consommation.

La conclusion qui s'impose est que si, en général, la consommation de ressources a une tendance nette à diminuer par rapport au PIB, l'intensité d'utilisation des ressources augmente en valeur absolue. Les unités de production sont en effet plus économes en ressources, mais il y a davantage de production et d'échanges. La mondialisation permet une répartition plus efficaces des ressources, mais l'intensification des activités économiques qui en résulte se traduit par des pressions de plus en plus fortes sur l'environnement. De 1970 à 1998, les exportations mondiales de biens et services, mesurées en dollars courants, ont été multipliées par 17 et l'investissement direct étranger (IDE) par 45 ; le PIB mondial a été multiplié par 10. Le rapport prévoit une augmentation de 90 % des exportations mondiales entre 1995-2020. Quelles mesures pourraient donc infléchir la courbe de consommation ? On sent le désarroi des auteurs devant l'ampleur de la tâche. La réponse est subtile et repose sur des interventions gouvernementales : « L'effet net de la mondialisation dépendra du rythme et de l'orientation de la croissance économique, ainsi que de l'existence d'institutions et de cadres d'action capables d'en optimiser les impacts positifs sur l'environnement. » (p. 47) On s'aperçoit au passage que la mondialisation est bien un processus construit et non

naturel : les scénarii présentés à la page 50 proposent l'évolution des exportations en fonction de diverses mesures comme la baisse de taxes, l'obligation à substituer produits locaux et étrangers, le transfert de technologie, etc. En conséquence, les moyens proposés pour lutter contre la dégradation de l'environnement ne se résument plus aux outils économiques (redevance et droits, réforme des subventions qui nuisent à l'environnement, marché de permis transférables, etc.). Les « paquets » sont constitués d'un assortiment de moyens d'action où l'État et le citoyen ont leur rôle à jouer : instruments réglementaires (normes, autorisation, restrictions, permis...); instauration de taxes ou de redevances sur la production ou la consommation de produits donnés ; développement et diffusion de technologies, zonage et aménagement du territoire, création d'infrastructures ; instruments fondés sur l'information et l'éducation : collectes et diffusion de données, indicateurs, fourniture d'informations, évaluation, formation, éco-étiquetage... Enfin, l'OCDE s'engage dans une nouvelle voie en s'intéressant aux effets redistributifs des politiques environnementales, à la santé et à la démocratie environnementale, aux formes participatives de prise de décision en matière d'environnement. On trouve (p. 315) qu'il ne faut pas s'attendre à une privatisation complète des institutions environnementales. Un des contributeurs va jusqu'à affirmer que les problèmes environnementaux résident aujourd'hui dans le problème de partage non seulement de ressources mondiales, mais aussi des puits de carbone (c'est-à-dire des efforts pour limiter l'émission de carbone) et de la pollution diffuse (c'est-à-dire le partage des droits d'usage dégradants).

On l'aura compris ces *Perspectives de l'environnement* marquent un tournant dans l'appréciation des relations entre économie et environnement à l'OCDE. Les politiques environnementales sont appelées à se renforcer et à s'améliorer car... « les effets négatifs sur l'environnement sont plus souvent imputables à l'insuffisance des politiques environnementales qu'à des politiques économiques mal conçues. » (p. 55) En d'autres termes, le souci environnemental doit corriger les méfaits du développement économique. Et revoici le développement durable !

Environnement, politiques publiques et dynamique des activités littorales

Compte rendu du séminaire du Programme national environnement côtier (PNEC), Mèze 17-19 décembre 2001.

MARTINE ANTONA

MARTINE ANTONA,
Économiste, CSPN
CIRAD, Département Tera,
62, av. J.F. Breton,
34398 Montpellier cedex 5, France
antona@cirad.fr

Lancé en 1998 par plusieurs organismes (dont le CNRS, l'IFREMER, l'INSU, l'IRD et le BRGM), le Programme National Environnement Côtier a pour objectifs de soutenir une dynamique de recherche collective et de fournir les connaissances « amont » sur les diverses dimensions de l'environnement côtier, dans les domaines des sciences de la nature et de la société. Il est organisé en six chantiers (*encadré 1*) qui corres-

Encadré 1. Les chantiers du PNEC en 2001.

Golfe du Lion
Lagunes méditerranéennes
Golfe de Gascogne
Lagon de Nouvelle Calédonie
Guyane
Baie de Seine (terminé en 2001)